

A la suite de l'article paru dans le Nice Matin du samedi 6 novembre, nombreux sont les Laurentins, pour la plupart lecteurs assidus du site www.acslv.fr , un espace sur internet entièr ement dédié à la vie de la commune, que j'ai créé voilà plus de deux maintenant, m'ont demandé pourquoi je me suis engagé aux cotés de Danielle HEBERT, pour ces élections cantonales de mars 2011.

Avant de répondre à cette question, je voudrais vous dire que cela fait plus de 30 que j'habite Saint-Laurent-du-Var et donc, que je partage avec les autres habitants les plus et les moins qui au fils des années rythment la vie de cette commune à laquelle je me suis attachée. La création de l'association « Au Cœur de Saint-Laurent-du-Var » dont j'assure la présidence, m'ont donné l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les Laurentins et les Cagnois sur le devenir de notre canton. A travers leurs propos, j'ai pu me rendre compte à quel point leurs interrogations

étaient en absence de réponses, sur des dossiers importants. Le comble, la grande majorité des électeurs ignorent jusqu'au nom de l'élu chargé de les représenter au Conseil Général et la plupart ne l'ont même jamais vu. Pourtant à un moment où des orientations majeures se décident pour l'avenir, il n'y a malheureusement pas de pilote dans le cockpit de notre canton, pas le moindre petit élu aux commandes. Face à cette situation surréaliste, j'ai décidé de m'investir aux côtés de Danielle HEBERT.

Ses compétences n'ont d'égale que son humilité. Comme il se dit communément, c'est une bosseuse. Sa connaissance des dossiers concernant le canton - qui comprend Saint-Laurent-du-Var et Cagnes Est, n'oublions pas qu'elle travailla pendant plus de 9 ans dans l'ombre d'Henri REVEL, justement à la préparation et à l'élaboration de certains dossiers - sont incontestablement un avantage énorme pour pouvoir mener à bien la mission de Conseiller Général, qui est de défendre aux mieux les intérêts des habitants de son canton en faisant adopter les projets nécessaires au bon développement de celui-ci et en refusant ceux qui pourraient être néfastes (lire le blog www.danielle hebert.fr ). Pour cela, il faut d'une part travaill er à la connaissance des dossiers pour avoir force de proposition et être écouté, ensuite il faut être présent lors des cessions, le tout demande capacités et implication, ce qu'elle possède. Franchement, cela me fait plaisir de m'être engagé en politique, auprès d'une femme intelligente et de conviction. D'un naturel discret, capable de discernement et de fermeté, elle va conduire les débats en portant ces élections à un niveau que les hommes de la commune semblent avoir perdu.

Maintenant, que je vous ai exprimé avec sincérité le pourquoi de mon engagement auprès de Danielle HEBERT, je voudrais également vous faire savoir que je travaille au sein d'un grand groupe bancaire et que depuis près de 9 ans, je suis en poste à Cagnes-sur-Mer. Une situation qui m'a donc permis de rencontrer nombre de Cagnois et en même temps, de pouvoir observer l'embellissement de leur commune à travers les nombreuses réalisations entreprises par une municipalité dynamique. Chaque jour, je mesure tout le contraste qui sépare Saint-Laurent-du-Var de sa voisine, Cagnes-sur-Mer et le merveilleux travail accompli par le Sénateur-Maire, Louis NEGRE.

Il est grand temps que Saint-Laurent-du-Var puisse se mettre au diapason en travaillant dès demain en bonne intelligence avec cette respectable voisine, sans haine, ni jalousie. C'est pourquoi, je vous remercie de nous rejoindre en apportant votre soutien à Danielle HEBERT, pour que votre canton possède enfin, un digne représentant au Conseil Général, en la personne d'une élue réelle et non virtuelle.

Plus d'articles:

Droit de réponse à Olivier Briol